

COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

POUR PARTICIPER

L'Assemblée générale de Renault se tiendra le 29 avril 2008 au CNIT*, 2 place de La Défense 92053 Paris La Défense à 15 heures précises. L'Assemblée générale est organisée pour être un véritable lieu de débat avec les actionnaires. Pour y participer et pour voter, vous devez détenir des actions Renault et justifier de votre qualité d'actionnaire. Vous pouvez assister personnellement à l'Assemblée, ou bien voter par correspondance ou vous faire représenter. Dans tous les cas, vous indiquez votre choix en utilisant le formulaire de vote joint à cette convocation.

(*) Voir plan d'accès page 43.

FORMALITÉS PRÉALABLES À ACCOMPLIR POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE

Vous pouvez assister à l'Assemblée et prendre part au vote quel que soit le nombre d'actions Renault en votre possession.

- Si vous détenez des **actions au nominatif** (compte nominatif pur, nominatif administré ou parts de FCPE actions Renault), vous devez être inscrit en compte nominatif au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris).
- Si vous détenez des **actions au porteur**, vous devez faire établir une attestation de participation par l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte titres, aux fins de justifier de votre qualité d'actionnaire au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris).

POUR VOUS INFORMER

- Vous trouverez, dans les pages qui suivent, des informations sur l'activité et les résultats du Groupe ainsi qu'une présentation des résolutions qui sont soumises au vote.
- En complément, vous pouvez demander l'envoi du Rapport annuel 2007, du Document de référence déposé à l'AMF et disponible sur notre site internet www.renault.com, du rapport du Conseil d'administration à titre extraordinaire et des comptes sociaux, en français ou en anglais. Il vous suffit de compléter la « **demande d'envoi de documents et de renseignements** » et de l'insérer dans l'enveloppe T jointe à cet envoi.
- Par ailleurs, en conformité avec les dispositions de la Direction Transparence en vigueur depuis le 20 janvier 2007, vous pouvez consulter « l'Information Réglementée » parmi laquelle figurent notamment le rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et les procédures de Contrôle Interne ainsi qu'un communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale.

Renault
13-15, quai Alphonse-Le-Gallo
92512 Boulogne-Billancourt Cedex

VOUS SOUHAITEZ ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour voter

Vous êtes actionnaire de Renault à la date de l'Assemblée. Comment remplir le formulaire joint à ce document ?

VOS ACTIONS SONT AU NOMINATIF

(compte nominatif pur ou compte nominatif administré ou parts de FCPE actions Renault)

- Vous cochez **la case A** du formulaire.
- Vous datez et signez en bas du formulaire.
- Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie.

Le formulaire doit être reçu au plus tard le 25 avril, à 12 heures (heure de Paris).

Vous recevrez une carte d'admission (*).

VOS ACTIONS SONT AU PORTEUR

- Vous cochez **la case A** du formulaire.
- Vous datez et signez en bas du formulaire.
- Vous retournez le formulaire, accompagné d'une attestation de participation fournie par votre intermédiaire financier, en utilisant l'enveloppe T fournie.

Le formulaire doit être reçu au plus tard le 25 avril, à 12 heures (heure de Paris).

Vous recevrez une carte d'admission (*).

Vous vous présentez le 29 avril avec votre carte d'admission au :

CNIT, 2 place de La Défense – 92053 Paris La Défense.

(*) Si vous n'avez pas le temps de demander votre carte d'admission, ou si vous ne l'avez pas reçue le jour de l'Assemblée, votre qualité **d'actionnaire au nominatif** ou de titulaire de parts de FCPE actions Renault vous permettra néanmoins de participer à l'Assemblée sur simple présentation d'une pièce d'identité auprès du guichet d'accueil prévu à cet effet dans la salle de l'Assemblée.

Si vous êtes **actionnaire au porteur**, vous pourrez participer à l'Assemblée sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation de participation.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE REPRÉSENTÉ(E) À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VOUS DONNEZ POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

- Vous cochez **les cases B et 1** du formulaire.
- Vous datez et signez en bas du formulaire. Vos voix s'ajouteront à celle(s) du Président.

Vous avez voté.

VOUS VOTEZ PAR CORRESPONDANCE

- Vous cochez **les cases B et 2** du formulaire.
- Vous indiquez votre vote. Si vous désirez voter « contre » une résolution, ou vous « abstenir » (l'abstention étant assimilée à un vote contre), vous noircissez la case correspondant au numéro de la résolution concernée.
- Vous ne noircissez aucune case si vous votez « pour » à chaque résolution.
- Vous datez et signez en bas du formulaire.

Vous avez voté.

VOUS DONNEZ PROCURATION À VOTRE CONJOINT OU À UN AUTRE ACTIONNAIRE

- Vous cochez **les cases B et 3** du formulaire.
- Vous précisez l'identité (nom et prénom) de la personne qui vous représentera.
- Vous datez et signez en bas du formulaire.

Vous avez voté.

Si vos actions sont au nominatif ou en parts de FCPE actions Renault

Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie.

Si vos actions sont au porteur

Vous retournez le formulaire accompagné d'une attestation de participation fournie par votre intermédiaire financier en utilisant l'enveloppe T fournie.

Le formulaire doit être reçu au plus tard le 25 avril, à 12 heures (heure de Paris).

COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE DE VOTE ?

Pour recevoir votre carte d'admission afin d'assister personnellement à l'Assemblée, cochez la case A.

Pour voter par correspondance ou être représenté(e) à l'Assemblée, cochez la case B et remplissez l'un des trois cadres ci-dessous.

Vous êtes actionnaire au porteur : ne connaissant pas le nombre d'actions que vous détenez, vous devez joindre à ce formulaire une attestation de participation obtenue auprès de votre teneur de compte.

Vous donnez pouvoir au Président de l'Assemblée.

Vous donnez pouvoir à votre conjoint ou à un autre actionnaire.

Inscrivez ici vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils figurent déjà.

Vous votez par correspondance.

Cadre à remplir dans l'éventualité où des résolutions seraient présentées et non agréées par le Conseil d'administration.

Cadre à remplir dans l'éventualité où des amendements ou des nouvelles résolutions seraient présentés en cours de séance.

Quel que soit votre choix, n'oubliez pas de dater et signer.

Pour plus d'informations, consultez le site www.renault.com, rubrique finance.

N'envoyez pas votre document à Renault, mais à :
LINEDATA Services
 RENAULT AG 29 04 08
 Autorisation 18722
 92169 ANTONY Cedex